

# 6<sup>ème</sup> Colloque International de Didactique Professionnelle 2022

Organisé par l'Association RPDP en partenariat avec la HETSL de Lausanne et l'Université de Genève

15 au 17 juin 2022, à Lausanne, Suisse

## ENQUETE SUR LE TERRAIN : UNE INVESTIGATION CONTECTUALISEE

### Style Titre (Segoe UI 16 pts, gras, centré)

Ces éléments sont indispensables (à fournir pour chaque coordinateur de symposium) :

Frédéric Guyot

Jean Christophe Tshimpaka Bodumbu  
EPIC, 86 rue Pasteur 69007 Lyon, France

[f.guyot@univ-lyon2.fr](mailto:f.guyot@univ-lyon2.fr)

[jcnyto78@yahoo.fr](mailto:jcnyto78@yahoo.fr)

### Types de communication

(Garder les lignes pertinentes dans la liste ci-dessous, supprimez les autres)

Recherche empirique

Recherche théorique

Note de synthèse

Recherche collaborative

**Communication issue de la pratique**

Politique de formation

### Axes de la conférence

(Garder les lignes pertinentes dans la liste ci-dessous, supprimez les autres)

Axe 1 : Croiser la perspective des acteurs

Axe 2 : Croiser les contextes de la formation

Axe **3** : Croiser les épistémologies et les méthodes

### Objectifs de la conférence

(Garder les lignes pertinentes dans la liste ci-dessous, supprimez les autres)

**Hommage aux pionniers de la Didactique professionnelle**

Questionner les interfaces de la didactique professionnelle avec d'autres approches

Apporter de la visibilité aux réalités empiriques de la formation professionnelle

Favoriser les contributions des praticiens de la formation professionnelle

### Résumé

*Dans un bon nombre d'enquête, les conditions environnementales sont généralement reléguées au second plan. Pourtant tout enquête se construit et se vit dans un environnement composé de différentes conditions et également des caractéristiques des sujets étudiés. Ainsi, le chercheur est amené à tenir compte de l'ensemble de ses éléments à partir desquelles, il va élaborer sa pensée, sa méthode dans le but de recueillir des traces de l'activité et d'en construire des connaissances. Cette contribution s'inscrivant dans une approche écologique s'intéresse aux conditions environnementales et à ses effets aussi bien dans la démarche d'investigation que dans l'interprétation des données.*

*L'objectif est d'apporter des pistes réflexives autour de la démarche d'enquête en nous éloignant de l'approche clinique et psychologique pour montrer comment les conditions peuvent jouer un rôle dans l'enquête et dans la compréhension de l'activité étudiée.*

**Mots-Clés :** affordance, environnement, activité, enquête, enseignants, méthode

## Introduction

Dans toutes recherches scientifiques, l'enquête demeure une période pendant laquelle le chercheur est confronté aux contraintes environnementales sur le terrain. Ici l'enquête vise à analyser le phénomène étudié dans son environnement « naturel » afin de mieux le comprendre. Plus généralement, en sciences humaines et sociales, l'étude de l'environnement semble un élément central dans le choix des méthodes d'investigation et des outils de collecte des données. Ces derniers permettent, non seulement au chercheur de découvrir et d'observer les activités dans leurs milieux naturels, mais aussi de saisir ce qui se produit en situation et des significations attribuées par les individus de leurs activités (Albero & Simonian 2020 ; Coulon, 1987 ; Goodenough, 1957 ; Malinowski 1963 ; Schutz & Luckmann, 1979). L'objectif d'investigation consiste à récolter des traces (pertinentes et interprétables) des activités observées. Celles-ci pourront être utilisées à l'issue de la phase d'investigation pour en faire de nouvelles connaissances. Par conséquent, l'un des enjeux pour le chercheur serait de trouver une « méthode instrumentale compréhensive » lui permettant d'accéder réellement aux activités de travail et de perturber, le moins possible, l'environnement et les sujets observés (Lahire, 1996 ; Grivel, 2011 ; Munisk, 2012 ; Paganelli, 2016) ; ou alors d'assumer pleinement ces perturbations (Clot, 2008).

Généralement le chercheur opte pour une technique de collecte des données avant même de se rendre sur le terrain ou de s'imprégner de ses conditions environnementales au cours du processus d'investigation. Cependant, certains chercheurs témoignent d'avoir été contraints de modifier leurs techniques de collecte des données avant même de se rendre sur le terrain afin de s'ajuster aux conditions environnementales et de pouvoir mener leurs activités d'investigation (Tshimpaka Bodumbu, 2022).

En sciences humaines et sociales, une activité d'enquête peut se matérialiser au contact direct d'un objet problématique qui donne à « voir » dans son propre environnement avec ses propres conditions. Il existe des situations dans lesquelles les conditions ne sont pas manifestes ou échappent à l'attention du chercheur qui de par sa posture peut reléguer au second plan, les éléments susceptibles de ne pas perturber sa démarche d'investigation. En revanche, dans d'autres situations les conditions peuvent perturber ou bousculer la démarche d'investigation du chercheur qui va alors les intégrer à son activité d'investigation. Dans tous les cas, les conditions environnementales sont des éléments informationnels. Pour le chercheur, ces conditions peuvent constituer des indicateurs qui montrent, sur le terrain, ce qui être peut-être fait, être mobilisé (ou pas) en matière d'investigation. Deux questions principales peuvent alors se poser : un « raisonnement intellectuel » serait-il suffisant, sans tenir compte des contraintes environnementales sur le terrain, pour construire une démarche d'investigation ? En faisant fi de ces contraintes, le chercheur peut-il récolter des traces de l'activité afin d'en produire des données interprétables et exploitables ?

Ces deux questions supposent que certaines propriétés environnementales peuvent potentiellement influencer le chercheur dans le choix des outils de collecte des données, mais aussi dans le processus de la production des données. De ce point de vue, l'enquête ne serait considérée ni comme un processus entièrement reproductible à l'identique avec des règles et des normes à appliquer, ni comme un processus isolé et imperméable au milieu. L'enquête est ici comprise comme un processus intrinsèquement lié à l'environnement et à ses conditions. Sa réalisation contraint le chercheur à se défaire de sa « relation égocentrique » avec ses outils, en le contraignant à réifier son raisonnement. Cela lui permettra de percevoir ce qui est possible de faire sur le terrain et, de nouveau, construire sa démarche ; ce qui lui permettra de mener son activité d'enquête.

Partant de la synthèse de deux recherches conduites dans deux environnements distincts (celui de l'enseignement et celui de la justice), il est proposé de montrer dans quelle mesure les conditions environnementales tiennent un rôle déterminant dans le processus d'enquête, mais aussi dans la production de données. Pour appuyer cette réflexion, notre propos est structuré en trois parties :

La première porte sur un détour terminologique sur l'articulation enquête-environnement à partir du concept d'affordance (Albero et Simonian, 2019 ; Simonian et Magogeat, 2021).

La deuxième partie est consacrée à l'enquête et les effets des conditions sur sa mise en œuvre.

Enfin, la troisième concerne la manière dont la prise en compte des conditions environnementales influence la production des données et peuvent faire émerger des données dite de « transition ».

## I. Articulation enquête-environnement à partir du concept d'affordance

En sciences humaines et sociales, toute recherche a pour objectif d'étudier les activités humaines dans un environnement naturel ou expérimental. De ce point de vue, toutes actions humaines se réalisent dans une « structure » considérée comme milieu de l'activité. Cette structure se traduit en termes d'environnement investi par un sujet. Cet environnement comporte des propriétés qui servent de support, d'intermédiaire (*medium*<sup>1</sup>) dans lequel le sujet agit et entre en contact direct ou indirect avec des éléments naturels ou artefactuels (Guérin & Simonian, 2022)<sup>2</sup>: ceux-ci renferment des « substances » et/ou des propriétés de l'environnement. Ces propriétés fournissent au sujet une structure environnementale qui va déterminer autant ses relations que ses capacités effectives. Ainsi, toute activité humaine dépend de l'environnement qui offre au sujet un ensemble de ressources pour l'élaboration et la réalisation d'une activité (Chemero, 2003 ; Norman, 1993a ; Lave, 1988 ; Stoffregen, 2003). Et, toute enquête intervient dans l'activité des enquêtés.

La théorie de l'activité, issue des travaux des psychologues russes Vygotsky et Léontiev, a fait l'objet de nombreux développements dans le secteur éducatif et formatif, en considérant le développement du sujet comme le processus d'un rapport avec l'environnement « médié », voire médiatisé, par des artefacts, tels que le langage, le corps et, actuellement, le numérique (Vygotski, 1934/1997 ; Rabardel, 1995 ; Simonian, 2022). Pour Vygotsky, l'activité humaine est d'abord orientée vers un « objet » (le but conscient de l'activité). Selon la théorie de l'activité, toute analyse de l'activité ne peut se faire qu'au niveau de l'individu et de l'environnement dans lequel il se situe. Celui-ci comprend l'individu en tant que sujet, les artefacts mobilisés en tant qu'instruments, ses relations avec les autres, les modes d'organisation sociale et de production (Rabardel, 1995 ; Tshimpaka Bodumbu, 2022). L'activité est considérée comme un « *ensemble des processus dans lesquels et par lesquels est impliqué un être vivant, notamment un sujet humain, individuel ou collectif, dans ses rapports avec son (ses) environnement(s) physique(s), social(-aux) et/ou mental(-aux), et transformations de lui-même s'opérant à cette occasion* » (Barbier & Thievenaz, 2013). De ce point de vue, une activité est une construction collective médiée et médiatisée par un ensemble d'artefacts, mais aussi des humains, qui sont considérés comme des instruments lorsqu'ils répondent aux besoins des sujets, mais aussi à la possibilité perçue de les utiliser pour agir dans, voire sur, leur environnement (Simonian, 2019a, b, 2020).

---

<sup>1</sup> Ce qui sert de support, d'intermédiaire à quelque chose faisant référence aux surfaces perçues (Gibson, 1950)

<sup>2</sup> Ces auteurs avancent l'idée d'une écologie du chercheur. Le chercheur doit composer avec un écosystème existant avant sa présence et qui sera ensuite composé d'agents humains (enquêteurs, enquêtés) et non humains (questionnaire, entretiens, caméra, etc.), constituant un écosystème scientifique où sont présents des matériaux dont certains se construisent dans les relations entre le chercheur et le terrain.

Ainsi, toutes activités sont indissociables des sujets et des spécificités – encore appelées propriétés – de son environnement. Les conditions environnementales qu’elles soient physiques ou culturelles<sup>3</sup> sont des préalables aux activités humaines. Elles sont des connaissances inhérentes à un milieu à acquérir pour le sujet par un processus d’acculturation. Elles sont une combinaison de connaissances dont certaines spécifiques à un milieu qui peuvent amener à déterminer le comportement des sujets voire de développer des attitudes délibérées par ces derniers pour qu’ils supportent ou contournent ces conditions. Par conséquent, pour un sujet, les conditions environnementales comportent une « valeur » d’indice, d’information, ce qui peut être réalisé et ce que peut l’être. Pour tirer profit de ces conditions, il est nécessaire de les relier et les étudier par rapport aux activités réelles des sujets. Les conditions environnementales peuvent apporter une compréhension complémentaire de l’activité et faire émerger une « logique située » (Barwise & Perry, 1983 ; Barwise, 1989). Cela peut enrichir l’approche située (Suchman, 1987) et s’inscrire pleinement dans les travaux de Dewey (1993) pour lequel un organisme vit par le moyen et à travers d’un environnement avec lequel il est en transaction.

Dans cette perspective, l’approche écologique de l’affordance (Gibson 1979 ; 1986, Turvey, 1992 ; Show 1982 ; Chemero, 2000 ; Stoffregen, 2003 ; Simonian, 2020) semble heuristique pour mettre en évidence le rôle que peuvent jouer les conditions environnementales dans la démarche d’investigation du chercheur, en lien avec ce que font et disent les enquêtés, pour produire des données sur leurs activités. (Albero et Simonian, 2020) En effet, l’affordance considère qu’un environnement et ses composants offrent des possibilités d’action, dans le cadre d’une dynamique sémiotique (Morgagni, 2011 ; Simonian, 2019 ; 2020), capable de rendre compte des conditions favorables (ou non) à l’enquête. En d’autres termes, l’approche par l’affordance met en évidence les possibilités d’action émergentes du couplage entre les propriétés de l’environnement et des caractéristiques des individus (Guerin et Simonian, 2021). Ainsi l’enquête serait un artefact qui viendrait perturber au moins une propriété de l’environnement de l’enquêté.

---

<sup>3</sup> Les contraintes sont de différentes natures, nécessaires, nomiques, conventionnelles, conditionnelles (Barwise & Perry, 1983)

## **II. Situations d'investigation**

### **2. 1 L'environnement inductrice de la démarche d'investigation dans le contexte des enseignants du secondaire à Kinshasa (RDC)**

Cette première étude est portée sur l'appropriation des artefacts numériques, ceci en prenant en compte les conditions environnementales auprès des enseignants du secondaire de deux établissements scolaires à Kinshasa. L'originalité de cette étude était de comprendre la réalité des usages et des non usages des artefacts numériques en deçà des pratiques en classe et leurs effets dans le monde social.

De manière générale, cette recherche s'est effectuée selon la trilogie : construction-déconstruction-reconstruction (Barile et al., 2018 ; Benoit, 2018). Pour recueillir les données, deux phases d'enquêtes ont été réalisées auprès des enseignants du secondaires officiant dans deux établissements scolaires distincts : la première dite exploratoire basée sur les caractéristiques des conditions environnementales des enseignants concernés. La deuxième phase, essentiellement consacrée à l'appropriation des artefacts numériques et leur interdépendance avec les conditions environnementales.

Lors de ces enquêtes, pour produire des résultats, nous avons été confrontés à l'expérience suivante : mise en place des techniques de collecte des données (observations, journal de terrain et entretiens) sans connaître les caractéristiques de l'environnement des enquêtés (construction) ; remise en question de ces techniques suite à la situation trouvée sur place (déconstruction) ; et, enfin, modification de certains outils de collecte des données suite à la connaissance de l'environnement des enquêtés (reconstruction).

La première phase dite exploratoire avait pour objectif de comprendre les caractéristiques des conditions environnementales des enseignants à partir d'observation participante, journal de terrain et entretiens. Ces techniques, basées sur une démarche immersive et anthropologique (Castaneda, 1972) ont permis de mettre en évidence deux familles des conditions environnementales (conditions extrinsèques et intrinsèques) et de recueillir des indices sur l'appropriation des artefacts numériques (mobilisation des artefacts dans les activités pédagogiques réalisées, compétences techniques des enseignants, explicitation de l'acceptabilité des artefacts et solidarité entre les enseignants).

La deuxième phase d'enquête visait à identifier les phases d'appropriation, en référence au modèle de Coen et Schumacher (2006) et les conditions environnementales favorables. De ce fait, il a été nécessaire de configurer la deuxième phase d'enquête en fonction des contraintes du terrain : l'accès au terrain nous a obligé à diffuser un questionnaire sans qu'il soit possible de conduire de nouveaux entretiens puisque les enseignants ont préféré un questionnaire aux entretiens. Selon eux, un questionnaire était plus pratique qu'un entretien, d'autant plus qu'ils ne trouvaient pas de temps à

consacrer aux entretiens. Concrètement, les enseignants n'étaient pas disponibles en dehors de leur temps du temps à cause de l'accumulation d'autres activités professionnelles et de leur vie familiale (condition sociale). Un questionnaire leur a permis de répondre, à domicile ou pendant un temps libre au sein de leur établissement.

En synthèse, dans cette étude la production des données, a été effectuée au cours deux phases d'enquêtes avec des techniques de recueils différents. Si la technique de l'entretien était pertinente pour le premier groupe d'enseignant, cette technique s'est avérée non ajustée par rapport aux conditions organisationnelles du second groupe d'enseignant. En effet, les contraintes sociales et organisationnelles du second temps de l'enquête nous ont amené sur leur conseil à reconfigurer notre outil initial de récoltes des données qui était l'entretien pour le déconstruire et le transformer en questionnaire. Au final, les conditions environnementales perçues comme des facteurs contraignants à notre activité exploratoire, autrement dit limitant notre investigation ont été dépassés par le fait que nous nous sommes saisiés d'une nouvelle possibilité de mener notre investigation en nous détachant de notre raisonnement initial (affordance). De plus, cette étude sur l'appropriation des artefacts par les enseignants montre l'importance du contexte et, plus spécifiquement des relations entretenues par les enseignants sur leurs conditions de travail (du salaire à la salle de classe, en passant par la reconnaissance sociale). La triangulation instrumentale des données a été ici fondamentale, impliquant des ajustements permanent pour le chercheur.

## **2. 2 Les conditions environnementales pour comprendre et transformer l'activité d'investigation : Le cas des usages des artefacts numériques par des personnes privées de l'expérience visuelle au sein du Ministère de la Justice en France**

La seconde étude s'est intéressée à l'usage des artefacts numériques par des personnes privées de l'expérience visuelle. Ces personnes exercent leurs activités dans le Ministère de la Justice. S'intéresser aux usages quotidiens des artefacts numériques, c'est se saisir des activités interactionnelles, des accomplissements pratiques (Garfinkel, 1967) des sujets dans leurs conditions originales. De ce point de vue, en portant notre focale sur ces usages routiniers dans leur environnement naturel, cela nous a orienté à mobiliser l'observation vidéo associée à des entretiens consécutifs à l'activité. Ceux-ci sont utilisés dans les recherches ethnographiques.

Cette étude réalisée durant la pandémie COVID- 19 avec les successions de confinement ont eu des impacts sur les organisations de travail donc des futurs terrains d'observation, et par la même occasion sur notre démarche d'investigation. En effet, durant cette période l'accès au terrain pour recueillir, produire des données était compliqué voire pas non accessible. Ainsi, ces contraintes nous limitant notre activité investigatrice durant une période nous ont amené à trouver des solutions nous éloignant de notre direction que celle prévue initialement. En effet, nous avons conduit une enquête en amont de



notre exploration de terrain. Cette étape investigatrice n'était pas prévue. L'objectif de cette étape était en premier lieu de vérifier si les conditions du terrain nous permettaient d'utiliser la méthode de l'observation et de l'enregistrement numérique comme moyen de récolter et de stocker des traces de l'activité des sujets étudiés. Ensuite, d'acquérir des connaissances non seulement des activités réalisées par les sujets et de leur espace de travail. Ceci dans le but de réduire la phase dite de découverte du milieu au cours de notre activité investigatrice.

Notre activité de conception relative à notre démarche exploratoire, s'est focalisé dans un premier temps sur le choix instrumental : nous avons opté pour l'observation numérique (en recourant à la vidéo couplée à l'entretien consécutif à l'action). Cette triangulation instrumentale semblait pertinente, non seulement par rapport à l'objet de recherche, mais surtout à partir des travaux de recherche antérieurs en sciences humaines et sociale (Falzon, 1997 ; Le Bellu, 2011 ; Lallier, 2009). Ensuite, auprès des participants, nous avons conduit des entretiens dit de diagnostic.

Ces entretiens ont permis d'acquérir des connaissances relatives à leurs activités, mais aussi des informations organisationnelles, culturelles de leur environnement afin de savoir si notre méthode de récoltes des traces de l'activité convenait aux futures situations ou aux contextes rencontrés (processus d'acculturation). Dit autrement, nous cherchions à comprendre les activités des participants et ce qui peut être toléré, accepté et être réalisé dans leur environnement sociale et culturelle en matière de technique de récoltes des traces d'activité. De ce fait, en premier lieu, nous nous interrogeons s'il était possible d'étudier les usages de la même manière pour un(e) magistrat(e) du siège qui préside une audience, qui instruit un dossier que pour un(e) greffier(e) qui assiste le magistrat dans son activité en authentifiant les actes juridictionnels ou pour un(e) référent(e) handicap informant, accompagnant des agents en situation de handicap dans le maintien dans l'emploi. Mais aussi un(e) standardiste réceptionnant traitant des appels. Dans un deuxième lieu, nous cherchions les activités pouvant être captées numériquement. Ainsi, les « entretiens diagnostic » ont apporté les éléments suivants :

- Premièrement, le fait de produire des images en donnant un aperçu des usages des artefacts technologiques, pouvait faire apparaître des données confidentielles et également inclure dans les vidéos des collaborateurs qui n'ont pas donné un accord pour participer ou être filmé ;
- Deuxièmement, la capture numérique nous restreint l'accès à certaine activité des participants, comme par exemple les audiences, les confrontations pour le magistrat voire un greffier ;
- Troisièmement, par nature, le choix de l'observation vidéo peut réduire le nombre de participants. En effet, cette technique peut être refusée par les participants pouvant aussi être inconciliable avec l'activité des participants selon la sensibilité des dossiers qu'ils traitent ;

- Quatrièmement, les entretiens consécutifs à l'action au regard des contraintes professionnelles et sociales des participants ne peuvent se dérouler seulement à distance par l'intermédiaire d'un téléphone.
- Cinquièmement, les conditions sanitaires et le développement du télétravail ainsi que la limite sur site du nombre de personnel restreignent l'accès au terrain et une observation prolongée n'est pas envisageable.

De ces éléments, deux conséquences ont été tirées : tout d'abord, la captation vidéo et audio n'est pas dans la culture du milieu professionnel (condition culturelle), mais qu'elle peut être acceptée sous certaines conditions<sup>4</sup>. Ensuite, l'observation vidéo et audio de l'activité d'un magistrat, d'un greffier voire d'une standardiste requière une méthode de captation des données différentes au regard des règles de confidentialités de l'aménagement de l'espace de travail (contrainte culturelle). Elles font émerger des conditions supplémentaires incluant l'observation de l'activité des participants des sujets (contrainte technique et matérielle). De plus, les conditions sanitaires et ses impacts sur les organisations de travail, nous ont contraint à une exploration de terrain non prolongée (contrainte temporelle). Enfin, les entretiens réalisés avec les participants ont relevé la dimension biographique, ce que nous nommons la relation instrumentale (Rabardel, 1995 ; Simonian & Audran, 2012), la construction du capital technique.

Cette étape a conduit à repenser notre démarche initiale et d'engager une phase de déconstruction et une recherche des solutions aux conditions identifiées, ce qui entravait notre démarche exploration telle qu'elle a été pensée. Cette phase est la prise en compte des contraintes qui se rattache à la gestion des contraintes permettant de modifier, de réajuster notre méthode aux conditions environnementales.

La prise en compte des contraintes nous a obligé à réaliser une observation continue des activités quotidiennes des participants. Ainsi, nous avons repensé nos observations avec les participants. Cela a permis de trouver des solutions ajustées à leurs conditions et aux spécificités de leurs activités. De ce fait, le protocole méthodologique a été ajusté, après avoir identifié les effets potentiels des conditions environnementales sur notre processus de récoltes des traces de l'activité. C'est ainsi que nous avons mis en place des observations numériques conscrrites des activités des participants en prédéfinissant avec eux les activités à étudier et de la période.

---

<sup>4</sup> La captation et l'enregistrement des traces de l'activité, pouvaient se réaliser dans certaines activités jugées comme possible pour les sujets observés. C'est-à-dire n'entravant pas leur activité donc en fonction de leur charge de travail. Des activités dans lesquels les interactions avec des tiers étaient réduit au minimum voire à des situations d'imprévis. Dès lors les entretiens, les confrontations, les audiences étaient exclues de toutes activités de captation numériques.

Pour conclure, la mise en œuvre de cette enquête, s'inscrivant sur un versant ethnographique, nécessite une familiarisation mutuelle de la part des observés et des observateurs des différentes méthodes mobilisées (Theureau, 2000). Elle nécessite une conversation entre le chercheur et les participants facilitant la transmission d'information permettant au chercheur de s'acculturer et de choisir des méthodes ajustées. Dans cette configuration les participants sont des aides à la démarche d'investigation et l'enquête prend la forme d'un travail collaboratif et singulier.

La démarche d'investigation devient une conception non du chercheur, mais un processus collectif. Elle est une démarche exploratoire, intrinsèquement reliée à certaines propriétés dans l'environnement, aux caractéristiques de l'objet étudié, aux spécificités culturelles des enquêtés. La démarche d'enquête est donc une activité interactive, dynamique, spiralaire, fonctions des éléments de l'environnement. Dans cette perspective, certaines conditions, qu'elles soient identifiées a priori (ou non), représentent des informations déterminantes pour l'activité d'investigation, de ce qui est possible, toléré, mais aussi non réalisable. La confrontation des outils de recueil des données aux conditions réelles de réalisation implique des ajustements et validation de la méthode choisie.

### **III. Traces de l'activité : le caractère indirect de l'interprétation**

Généralement, l'enquête sur le terrain consacre une part centrale aux sujets, à leurs expériences vécues qu'elle cherche à rendre compte et à comprendre à partir de leurs activités. Cependant, ces expériences vécues se sont construites dans des conditions environnementales spécifiques dont les discours ne renseignent pas toujours.

En effet, toute activité humaine, s'insère dans un contexte et son ensemble (Morin, 1990) qui se constitue d'entités humaines et de non humaines. Dans cet ensemble ces entités ne sont pas isolées, elles sont interconnectées, interdépendantes entre elles. Cet ensemble forme des structures humaines, des configurations (Elias, 1981) sociales, culturelles, techniques dans lesquelles les relations varient selon les circonstances. Les sujets (enquêtés, enquêteurs) et les activités sont soumis à un ensemble de règles sociales, de règles culturelles, de normes administratives, juridiques qui définissent des types d'action, des types de comportements. Dès lors, les actions et discours d'un sujet sont issues de décisions qui peuvent s'expliquer en réponse aux contraintes de son milieu social et culturel donné donnant des explications complémentaires de l'activité. De plus ces contraintes peuvent s'identifier en des éléments pertinents pour comprendre le développement du sujet. Ainsi, toute enquête ne se réduirait pas à l'activité finalisée en tant que telle, mais relève de configurations dans laquelle l'activité se situe (Albero & Simonian, 2020). Dit autrement, l'analyse d'une activité peut être étudiée sous l'angle de ses conditions environnementales de réalisation de l'enquête. Cette démarche d'investigation prend comme point de départ l'activité réalisée, puis elle s'en éloigne pour en étudier les conditions qui organisent l'environnement dans lequel l'activité s'est réalisée. Ce double mouvement propose une approche anthropocentrée puisqu'elle fait référence à un ensemble dynamique constitué par l'activité du sujet. Il permet au chercheur de focaliser l'attention sur les couplages sujet-environnement et, plus spécifiquement, sujet-enquête.

En introduisant la notion de configuration dans une approche située, voire écologique, nous proposons deux niveaux dans l'étude de l'activité<sup>5</sup> : Le premier niveau basé sur l'étude micro-mésologique de l'activité ; ce qui est l'ordre de la relation « intimistes » du sujet avec son objet ; le deuxième niveau macro-mésologique qui étudie les relations entre l'activité en cours de réalisation et les conditions de l'environnement, c'est-à-dire les interactions dans l'espace de configuration indépendant de l'enquête dans lequel l'activité réelle est inscrite et les effets sur elle et sur le sujet.

---

<sup>5</sup> L'action peut être étudiée premièrement d'un point de la psychophénoménologie avec les travaux de Vermersch, (2012) . Ensuite, par une approche clinique de l'activité développée par Clot ( 1999,) , Pastré (2005) , Begui ( 1994, 2007), Rabardel (1995, 2005) entre autres dont l'approche incluent les dimension micro, meso et macro. Il y a ensuite l'observatoire du cours d'action (Theureau, 2006) qui intégré la dimension historique et empirique dans le déroulement de l'action. De plus, il y a l'approche écologique qui étudie l'activité humaine dans une dimension environnementale (Chemero 2003, Gibson 1957, 1979, T Greeno, Simonian 2020...)

Par conséquent, l'activité humaine doit être pensée et appréhendée à la fois sous l'angle du couplage sujet-environnement (Guerin 2012, Simonian 2020), mais aussi s'étendre au système relationnel entre les entités de la configuration et les entités du couplage sujet-environnement se situant de cette configuration. Ainsi l'activité d'enquête doit être comprise comme une activité humaine à travers l'histoire personnel du sujet et celui du contexte sociotechnique de cette histoire (Akrich 1998 ; Albero 2004 ; Proulx 2005). Autrement dit toute activité est à comprendre dans cette double lecture qui s'effectue à partir d'unités de l'activité (couplage sujet-environnement) formant un système et des conditions qui permettent la constitution de ces unités (affordances). Ainsi, l'enquête peut s'inscrire comme faisant partie intégrante de l'activité humaine en tant qu'« *auto-éco-organisation* » qui « *dépend non seulement de sa détermination ou de sa logique singulière, mais aussi des déterminations ou de logique de son environnement* » ( Morin, 1990), impliquant pour le chercheur d'explicitier la relation que le sujet porte à son activité en tenant compte des conditions sociales, culturelles, techniques, etc. qui permettent – ou font obstacles – à sa réalisation. Le chercheur ne peut alors considérer l'objet étudié comme statique mais comme un objet dynamique situé dans une configuration relationnelle spécifique dont il se doit de rendre compte pour rendre ses résultats complets.

Ainsi l'activité humaine est une activité conjointement reliée à des conditions écologiques (technique, culturelle, physique...)<sup>6</sup> ne réduisant plus seulement l'interprétation des traces de l'activité humaine en se référant au couplage sujet-activité, mais en les reliant à leur environnement social, culturel, technique. Dès lors, ces traces de l'activité humaine sont des données à réinterroger et à réinterpréter plus seulement à partir des événements tels qu'ils apparaissent aux yeux et aux dires de leurs auteurs et observées et saisies par le chercheur. Mais elles peuvent être appréhendées à partir de leur écosystème. De fait, ces traces d'activité sont à réinterroger, à réinterpréter sous l'angles des inter relations sujet-artefacts-environnement prenant dès lors le registre de données intermédiaires<sup>7</sup>. En fait ces traces intermédiaires étudiées à partir des conditions peuvent éventuellement mettre en lumière des informations, des explications pouvant s'appliquer à l'agir du sujet dans une approche plus large et comme celle de son bien-être, la construction de valeur (Sen, 1985 ; 1987).

---

<sup>6</sup> Aristote et Platon interprète le lieu comme une réalité humaine porteuse de signification.

<sup>7</sup> Aristote distingue les indices probant comme avoir de la fièvre, des courbatures et une pathologie ( le tekmerion) et les indices qui sont associatifs ( les semia). Ces derniers sont des suppositions qu' un sujet ne pas tenu d'expliquer. Il y a alors un travail d'enquête, d'interprétation d'argumentation à partir de fait pour que ces indices ne soient pas des intuitions.

#### **IV. Exemple d'interprétation des données de l'activité humaine par le prisme des conditions environnementales à partir de deux études**

Nous reprenons la première étude conduite sur l'appropriation des artefacts technologiques par les enseignants du secondaire. Les résultats ont montré que leur mobilisation dans les activités pédagogiques a pallié, quelque peu, le manque de valorisation sociale de l'enseignant que cela soit auprès des élèves, des familles et de leur entourage. Quelques enseignants ont signalé avoir reçu des mots d'encouragement et de félicitations des parents, parce qu'ils proposaient des activités pédagogiques incitant les élèves à chercher des informations sur Internet. Dans ce contexte bien particulier, les artefacts numériques ont rempli une « signification-fonction sociale » (Simonian, 2014) : leur mobilisation a favorisé autant une reconnaissance sociale de l'enseignant qu'une nouvelle perception de son métier.

De manière très synthétique, dans cette étude, les résultats permettent de comprendre que l'environnement social accorde une valeur aux aspects des usages des artefacts technologiques, ce qui se rattache à leur accomplissement ; mais accorde également, à partir de ces accomplissements, une valeur de reconnaissance sociale de leur compétence (Merchiers et Pharo, 1992 ; Zarifian, 1999 ; Stroobants, 1991)<sup>8</sup>. Ces nouvelles compétences reconnues par la communauté sont propices à un soutien social essentiel pour les enseignants dans leurs usages des artefacts des technologiques et les réconfortes dans cette dernière. Par ailleurs, cette reconnaissance sociale a également des effets sur de nouvelles représentations du métier d'enseignant pour les enseignants. Dès lors, le fait d'accorder une place à l'environnement social dans les usages des artefacts numériques, c'est envisager ces usages dans une dimension plus large. En effet, les usages ne sont plus à considérer simplement au niveau de l'agir des sujets, mais dans un aspect de valeur. En effet, ces usages et leurs approbations par un groupe social a pour conséquence de produire des effets en termes de valorisation, de reconnaissance qui peuvent être jugées précieuses pour les enseignants du fait qu'elle légitime leurs usages et leur apportant un caractère utilitaire.

Dans le cadre de la seconde étude réalisée sur les usages des artefacts technologiques auprès des personnes privées de l'expérience exerçant une activité au sein du Ministère de la Justice. Les observations et les entretiens ont montré que les sujets étudiés rencontrent dans leur pratique quotidienne des difficultés dans l'accès aux informations que contient un « type » de documents numériques qu'ils sont amenés à traiter. Ce type de document numérique est constitué d'un ensemble de pièces comme des fiches de paie, des déclarations sur l'honneur, des rapports de jugement

---

<sup>8</sup> J.Merchiers, P.Pharo, 92 ; P.Zarifian, 1999, M.Stroobants, 1991

numériques<sup>9</sup>. L'ensemble de ces pièces sont numérisés puis enregistrés en format PDF et requièrent pour les sujets privés de l'expérience visuelle, d'utiliser un logiciel permettant de convertir ce document en format texte. Ce format texte permet ensuite d'accéder aux informations écrites à l'aide d'un lecteur audio qui va lire les éléments du document en fonction de la navigation de l'utilisateur. Or une fois la conversion réalisée, l'accès aux informations demande de la part des sujets une activité cognitive très importante pour un résultat insatisfaisant. Par conséquent les sujets n'ouvrent plus ce type de document et il sera traité en présence de leur aide humaine et ils réorganiseront une partie de leurs activités en fonction de la présence de leur aide humaine.

Ce type de données met en évidence qu'un environnement technologique dans une administration existe uniquement dans un cadre de relation entre sujets. Ainsi en introduisant la dimension sociale et culturelle, nous pouvons étudier l'accomplissement sous l'angle de la dimension sociale et culturelle. En effet, dans le cas présent, la numérisation des dossiers au sein du Ministère de la Justice, est une pratique normée et culturelle. On peut constater que les usages des artefacts technologiques des personnes privées de l'expérience visuelle, donc leur capacité d'agir sont tributaires de pratique culturelle et institutionnelle. De ce fait cette pratique administrative de numériser un ensemble de pièces restreint l'accomplissement des sujets et donc à leur liberté, même si ces derniers sont équipés d'artefacts technologiques performants. Ainsi cette pratique administrative est un facteur environnemental entravant l'accomplissement des sujets et à leur liberté ( Fougeyrollas et Blouin, 1989 ; Fougeyrollas, 2002, Sen, 1987<sup>10</sup>) donc « production de situation de handicap » (Fougeyrollas et Blouin, 1989).

Les deux études présentées fournissent des exemples de données qui apportent une autre compréhension de la mobilisation des artefacts numériques, lorsque sont prises en compte des conditions environnementales. Dans la première étude, les données interprétées dans une dimension sociale apportent la notion de valeur et de reconnaissance sociale d'une profession et ceci à partir des usages des technologies intégrées dans leur pratique pédagogique. Dans la seconde, les données étudiées sous l'angle de la dimension culturelle apportent une compréhension de l'agir des sujets dans un aspect plus large. En effet, les usages des artefacts technologiques s'inscrivent dans un ensemble de pratiques culturelles d'une communauté auxquelles ces usages en sont contraints. Du fait que les technologies sont utilisées en appui de ces pratiques et réciproquement. Le sujet est dépendant de sa sphère communautaire et des pratiques, de cette communauté et plus seulement des artefacts numériques. Ainsi, considérer les conditions, cela implique de reconnaître le rôle qu'elles tiennent dans l'analyse des activités humaines. Les conditions peuvent fournir des explications sur les capacités d'action des individus.

---

<sup>9</sup> Texte taper numériquement via à logiciel de traitement de texte qui sera ensuite imprimé pour y ajouter une signature et un tapon. Ce document sera ensuite scanner devant un fichier image qui pourraient être converti en format PDF.

<sup>10</sup> Sen (1987) considère qu'il faut accorder non seulement à ce que la personne accomplit, mais aussi à sa liberté.

## V. Considérations conclusives

A partir de deux enquêtes menées dans deux environnements distincts, des populations très différentes, l'enquête est une « investigation contextualisée ». De ce point de vue, il paraît nécessaire d'y intégrer les contraintes environnementales comme relation émergente avec les sujets enquêtés, le chercheur et les instruments (outils de collecte des données). Ainsi, quatre conséquences peuvent être tirées quant à la production des données :

- ✓ Nécessité de prendre connaissance préalable de l'environnement des enquêtés, avant de mettre en place une technique d'enquête ;
- ✓ Prise en considération du fait que le chercheur et l'outil de collecte des données ne restent pas « figés », mais sont susceptibles d'évoluer en fonction des caractéristiques environnementales des enquêtés (Proulx, 2001 ; Raoul, 2002) ;
- ✓ En cours de l'enquête, en fonction de ces caractéristiques, la modification de la technique suppose une certaine « maturation scientifique » du chercheur. Celui-ci, cherchant à sortir de l'incertitude, se construit de nouvelles ressources. Et, surmontant freins et hésitations, il produit des données ;
- ✓ La production des données ne dépend pas simplement de la spécificité de l'outil de collecte, mais des caractéristiques environnementales des enquêtés et de la posture du chercheur.
- ✓ Les conditions peuvent être exploitées si elles sont formalisées par les individus interviewés.



## Références bibliographiques

- Akrich, M. (1998). Les utilisateurs, acteurs de l'innovation. *Éducation permanente*, Arcueil : Éducation permanente, pp.79-90. halshs-00082051.
- Albero, B. (2004). Technologies et formation : travaux, interrogations, pistes de réflexion dans un champ de recherche éclaté. *Savoirs*, 5, 9-69. <https://doi.org/10.3917/savo.005.0009>.
- Albero, B., & Simonian S. (2019). Les conditions d'un dialogue majorant entre le politique et le pédagogique. Le cas du Campus numérique FORSE. In Jezegou A. *Traité de la e-formation des adultes*, 25-48. De Boeck.
- Albero, B. & Simonian, S. (2020). L'enquête comme vecteur d'affordance et le terrain comme écosystème: Remise à l'étude de la relation chercheur-informateur à l'aune de l'approche écologique. *Travail et Apprentissages*, 21, 10-27. <https://doi.org/10.3917/ta.021.0010>.
- Barbier, J-M. & Thievenaz, J. (2013). *Le travail de l'expérience*. L'Harmattan.
- Barile, S., Espejo, R., Perko, I., Saviano, M., & Caputo, F. (Eds.). (2018). *Cybernetics and Systems: Social and Business Decisions* (1st ed.). Routledge. <https://doi.org/10.4324/9780429486982>.
- Barwise, J. & Perry (1983). *Situations and attitudes*. M.I.T. Press
- Benoit, D. (2018). La confiance : construction, déconstruction, reconstruction du concept ; description-évaluation du phénomène. *Communication & management*, 15, 5-34. <https://doi.org/10.3917/comma.152.0005>.
- Castaneda, C. (1972). *L'Herbe du Diable et la Petite Fumée*. Le soleil noir.
- Chemero, A. (2000). What events are. *Ecological Psychology*, 12(1), 37-42. <https://doi.org/10.1207/S15326969ECO1201>.
- Coulon, A. (1987). *Ethnométhodologie et éducation*. PUF.
- Elias, N. (1981). *Qu'est-ce que la sociologie*. Pandora/Des sociétés.
- Falzon, P. (1997). L'ergonomie des services. *Performances Humaines et Techniques*, 89, 6-7.
- Fougeyrollas, P. & Blouin, M. (1989). Handicaps et technologies. *Anthropologie et Sociétés*, 13(2), 103-113. <https://doi.org/10.7202/015079ar>.
- Garfinkel, H. (1967). *Studies in Ethnomethodology*, Englewood Cliffs, NJ: Prentice-Hall, 1967.
- Gibson, J. J. (1950). *The perception of the visual world*. Boston: Houghton Mifflin.
- Gibson, J. J. (1986). *The Ecological Approach to visual perception*. Hillsdale, NJ: Lawrence Erlbaum Associates, Inc. (Original work published in 1979).
- Grivel, L. (dir.) (2011). *La recherche d'information en contexte. Outils et usages applicatifs*, Paris, Hermès Science-Lavoisier, coll. *Traité des sciences et des techniques de l'information*, 288 p.
- Goodenough, W. H. (1957). *Cultural anthropology and linguistics*. Washington
- Guérin, J. (2012). *Activité collective et apprentissage. De l'ergonomie à l'écologie des situations de formation*. L'Harmattan.

- Guérin, J. & Simonian, S. (2022). Aller vers le terrain : approche écologique de la dynamique scientifique. *Éducation Permanente*, 230, 71-80. <https://doi.org/10.3917/edpe.230.0071>
- Le Bellu, S. (2011). Capitalisation des savoir-faire et des gestes professionnels dans le milieu industriel : mise en place d'une aide numérique au compagnonnage métier dans le secteur de l'énergie. Thèse de l'Université de Bordeaux.
- Lallier, C. (2009). Pour une anthropologie filmée des interactions sociales. <https://doi.org/10.4000/lectures.975>
- Lahire, B. (1996). « La variation des contextes en sciences sociales : remarques épistémologiques ». In *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, pp. 381-407. <https://doi.org/10.3406/ahess.1996.410853>.
- Malinowski, B. (1963) *Les Argonautes du Pacifique occidental*. Gallimard.
- Merchiers, J. & Pharo, P. (1992). Eléments pour un modèle sociologique de la compétence d'expert. In: *Sociologie du travail*. pp. 47-63. <https://doi.org/10.3406/sotra.1992.2582>.
- Morin, E. (1990). *Introduction à la pensée complexe*. ESF.
- Munisk, N. (2012). *La gestion de l'information en contexte – Enquête sur les pratiques informationnelles des ingénieurs-chercheurs d'EDF R&D*, thèse de doctorat en Sciences de l'information et de la communication, CNAM, novembre.
- Paganelli, C. (2016). « Réflexions sur la pertinence de la notion de *contexte* dans les études relatives aux activités informationnelles », *Études de communication*, 46, 165-188. <https://doi.org/10.4000/edc.6545>.
- Proulx, S. (2001), « Usages des technologies d'information et de communication : reconsidérer le champ d'étude ? », in *Emergences et continuité dans les recherches en information et communication*, Actes du XIIe Congrès national des sciences de l'information et de la communication, SFSIC, Unesco, Paris, 10-13 janvier.
- Proulx, S. (2005). Penser les usages des TIC aujourd'hui : enjeux, modèles, tendances, in Lise Vieira et Nathalie Pinède, édés, *Enjeux et usages des TIC : aspects sociaux et culturels*, (pp. 7-20). Presses universitaires de Bordeaux. Consulté le 15 mars 2020. <https://sergeproulx.uqam.ca>.
- Rabardel, P. (1995). *Les hommes et les technologies : approche cognitive des instruments contemporains*. Armand Colin.
- Raoul, B. (2002). « Un travail d'enquête à l'épreuve du terrain ou « l'expérience de terrain » comme relation en tension », *Études de communication*, 25, 87-103. <https://doi.org/10.4000/edc.653>.
- Sen, A.K. (1987). The Standard of Living : Lecture II, Lives and Capabilities". In *The Standard of Living*, edited by G. Hawthorn, 20-38. Cambridge University Press.
- Simonian, S. (2014). *L'affordance socioculturelle : une approche éco-anthropocentrée des objets techniques. Le cas des Environnements Numériques d'Apprentissage* [Note de synthèse d'Habilitation à diriger les recherches en Sciences de l'Éducation, Université Rennes 2]. Consulté le 28 mai 2019. <https://www.researchgate.net>.
- Simonian, S. (2019). L'affordance, pour comprendre les rapports au numérique. *Education permanente*, 61-70.

- Simonian, S. (2020). Approche écologique des environnements instrumentés : comprendre le phénomène d'affordance socioculturelle. *Savoirs*, 1(1), 93-108. <https://doi.org/10.3917/savo.052.0093>.
- Simonian, S., & Audran, J. (2012). Approche anthropo-écologique du non-usage : le cas des outils communicationnels des plateformes d'apprentissage en ligne. *Recherches & éducatives*, 161-177. <https://doi.org/10.4000/rechercheseducations.1084>.
- Simonian, S. & Magogeat, Q. (2021). « Comprendre le développement humain comme un processus écologique de traduction », *Éducation et socialisation*, 61. <https://doi.org/10.4000/edso.15113>.
- Simonian, S. (2022). Affordance socioculturelle des objets techniques. PURouen.
- Schutz, A., & Luckmann, T. (1979). Structures of the life-world. Frankfurt: Suhrkamp.
- Stoffregen, T. A. (2003). Affordances as Properties of the Animal-Environment System. *Ecological Psychology*, 15(2), 115–134. [https://doi.org/10.1207/S15326969ECO1502\\_2](https://doi.org/10.1207/S15326969ECO1502_2).
- Stroobants, M. (1991). Travail et compétences : récapitulation critique des approches des savoirs au travail. In: *Formation Emploi*. 33, pp. 31-42.; <https://doi.org/10.3406/forem.1991.1511>.
- Theureau, J. (2000). « Anthropologie cognitive et analyse des compétences », in *L'analyse de la singularité de l'action*, pp. 171-211. PUF.
- Tshimpaka Bodumbu, JC. (2022). Le Numérique et l'enseignement en RDC. Appropriation des artefacts numériques par les enseignants du secondaire. L'Harmattan.
- Turvey, M. (1992). *Affordances and Prospective Control: An Outline of the Ontology*, *Ecological Psychology*, 4(3), 173-187. Consulté le 22 février 2021. <https://canvas.brown.edu>.
- Vygotski, L. S. (1934/1997) *Pensée et Langage*. La dispute.
- Zarifian, P. (1999). Objectif compétence. Liaisons.